

SEPTEMBRE
2016

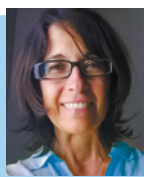
PARTENAIRE ASSOCIATIONS

LA LETTRE DU SERVICE PARTENAIRE ASSOCIATIONS DU CRÉDIT MUTUEL

Il était une fois... associ@thèque

Lancé au cours de l'année 2006, le chantier associathèque a abouti, 3 ans plus tard, au lancement de ce qui est devenu aujourd'hui une grande bibliothèque en ligne destinée aux associations. Retour sur une « success story » qui, 7 ans plus tard, ne se dément toujours pas.

► Interview : Martine Gendre Responsable Marché des Associations, Confédération Nationale du Crédit Mutuel



Comment l'idée du site associathèque a-t-elle germé ?

Lorsque j'ai pris la responsabilité du secteur associatif, j'ai commencé par réaliser un diagnostic afin de mieux connaître ses besoins, ses difficultés. Les conclusions nous ont amenés à **faire évoluer notre offre de services**. Historiquement, le Crédit Mutuel est la banque privilégiée des associations, du fait notamment de son appartenance à l'ESS*, mais aussi grâce à une offre bancaire et assurance dédiée et des **outils d'accompagnement des bénévoles** (guides pratiques papier, lettres Partenaire Associations...). Nous avons ainsi croisé ces deux constats et souhaité répondre de façon plus moderne à leurs besoins.

Comment avez-vous procédé, concrètement, pour réaliser ce projet ?

Nous avons **d'abord écouté nos clients** et avons pour cela travaillé, en 2006, avec un échantillon de clients du Crédit Mutuel du Sud-Est, auprès desquels nous avons réalisé une enquête afin d'identifier leurs besoins. Il en est ressorti un fort besoin d'avoir accès à des documents simples, faciles à comprendre par tous. Six mois plus tard, nous avons testé une 1^{ère} version d'un site internet, imaginé comme un outil pratique leur permettant d'accéder facilement à du contenu, et qui serait facile à mettre à jour. Le site a été officiellement **ouvert le 1^{er} septembre 2009**.



« ...Répondre aux besoins... »

En tant que banquier, comment assurez-vous le rôle de bibliothèque des associations ?

L'environnement du secteur associatif est complexe et évolutif. Nous devons donc rester informés de l'évolution du contexte financier, social, fiscal, etc. Nous nous appuyons aussi sur des contrats avec des auteurs, **spécialistes du monde associatif** (avocats, fiscalistes, experts comptables, etc.).

Quel atout différenciant le site apporte-t-il au Crédit Mutuel ?

associathèque est un site dédié à l'information associative, dont la qualité, la pertinence et la mise à jour régulière, ainsi que sa complémentarité avec l'offre du Crédit Mutuel, font notre différence. Il nous permet d'avoir une réelle légitimité sur ce secteur en apportant une large palette de compétences.



« ...qualité, pertinence et mise à jour ... »

Un mot pour conclure ?

Après 7 ans d'existence, **l'équipe associathèque** cherche toujours à améliorer la qualité et les contenus de notre site (le 14^{ème} guide sur le développement durable vient de sortir !) tout en répondant aux attentes des associations.

Et aussi... **Merci** à tous ceux qui ont accepté d'être nos ambassadeurs !

PAGE 1 Histoire d'associathèque

PAGE 2 Témoignages : CROS Rhône-Alpes, CODEP EPGV 48, Ecole privée de Trémentines

PAGE 3 Témoignages : UGSEL Rhône, AVF La Roche-sur-Yon, Aïkido Maïche

PAGE 4 Témoignages : FSCF, CNRS, Crédit Mutuel



Crédit Mutuel

► Charline Pellegrini **Chargée de missions, CROS Rhône-Alpes**

Le CROS Rhône-Alpes accompagne les bénévoles et est un partenaire de l'ensemble des collectivités qui soutiennent la vie des clubs sportifs.



**CROS
RHÔNE-ALPES**

« Nous utilisons principalement associathèque pour y faire des recherches de documents ressources sur des thèmes variés comme la communication, le financement, etc. Mais également pour récupérer facilement, sur un seul site, des documents types comme les Cerfa, ainsi que des modèles de documents que nous pouvons ensuite facilement personnaliser pour nos propres besoins.

associathèque est également, pour nous, un support supplémentaire de formation que nous n'hésitons pas à faire découvrir à nos stagiaires. Nous l'utilisons en outre pour tout le cadre juridique. Bien sûr, nous croisons nos sources et nos informations avec les sites Internet du Gouvernement par exemple, mais associathèque est une très bonne base de travail qui aborde un maximum de thèmes.

Son petit plus, c'est que l'on y trouve très facilement des documents types prêts à l'emploi. Cela évite les pertes de temps, d'autant que tout est centralisé au même endroit : le cadre juridique, les actualités, les documents ressources, les démarches administratives... C'est notamment, je pense, un excellent guide pour une association qui débute. »



« ... récupérer facilement, sur un seul site, des documents types... »

► Michelle Thibault **Présidente du CODEP EPGV 48**

Le CODEP EPGV met en œuvre le développement départemental et les actions de formation continue des animateurs et des dirigeants d'association.



« J'ai connu associathèque en 2013, lors d'une opération réalisée par notre fédération. J'avais, alors, trouvé intéressante la façon qu'avait le site de traiter les informations inhérentes à la vie associative. Des quiz, des guides, des documents ressources, des informations attractives et claires, qui répondent à toutes les questions des associations loi 1901 et ce, quelle que soit leur spécificité. Par exemple, nous avons dernièrement proposé lors d'une formation de dirigeants de clubs, de réaliser le quiz portant sur la responsabilité civile et pénale. Tous les quiz disponibles sur le site associathèque s'apparentent, pour moi, à des paroles d'experts qui ne donnent pas nécessairement toutes les réponses, mais qui permettent aux utilisateurs de pousser plus loin leur réflexion.



Dans l'ensemble, les documents disponibles dans cette grande bibliothèque destinée aux dirigeants d'associations sont faits de telle manière qu'ils interpellent les utilisateurs sur le bon fonctionnement de leurs associations. Cela permet de faire intelligemment sa propre autocritique tout en trouvant les réponses à nos questions. »



« ... des informations attractives et claires... »

► Mickaël Bomard **Trésorier de l'Association de Parents d'Elèves de l'école privée de Trémentines (49)**

L'APEL et l'OGEC de Trémentines unissent leurs forces pour l'éducation, la formation, l'insertion au sein de l'école.



« Il y a trois ans, notre projet était de mieux faire connaître notre école auprès des nouvelles familles s'installant dans notre village. Comme il faut bien vivre avec son temps, le site Internet nous semblait être une évidence. Mais nous n'avions ni le budget, ni les ressources informatiques nécessaires.

C'est en discutant avec mon conseiller du Crédit Mutuel que la plateforme associathèque m'est apparue comme la solution idéale pour mener à bien notre projet. Elle propose en effet à ses adhérents, désireux de promouvoir leur association, d'héberger un mini-site Internet. Il nous suffit donc désormais d'un simple mot de passe et d'un nom d'utilisateur pour faire vivre notre propre site Internet et partager avec les parents d'élèves nos actualités sur les dernières manifestations organisées et sur la vie de notre association.

Ici, tout est facile : il n'y a pas d'hébergeur, pas d'algorithmes compliqués pour mettre une information en ligne, pas non plus d'obligation d'être informaticien pour poster une simple photo. Alors bien sûr, nous aurions pu choisir l'ergonomie du site ou encore l'agencement des pages mais cela nous aurait coûté en temps et en finance. Là, le site est prêt à l'emploi, simple d'utilisation et entièrement gratuit pour peu que l'on soit client du Crédit Mutuel. »



« ... Ici, tout est facile... »

qui en parlent le mieux !

► Jean-François Godel **Président de l'UGSEL Rhône (69)**

Le but de l'UGSEL (Fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique) est de promouvoir l'éducation physique et sportive dans les établissements de l'Enseignement catholique du Rhône.



« L'UGSEL Rhône a une véritable relation de partenariat avec le Crédit Mutuel, banque avec laquelle nous travaillons depuis 10 ans. En 2013, lors d'une assemblée générale, associathèque nous a été présenté et j'ai tout de suite accroché. Je fais, depuis, une utilisation régulière de cette plateforme, même si je ne dispose pas d'assez de temps pour pouvoir exploiter l'outil dans son intégralité.

J'utilise beaucoup la Boîte à Outils, notamment les modèles de courriers, mais aussi pour les déclarations fiscales de nos bénévoles. Nous avons utilisé cette fonctionnalité pour la 1^{ère} fois l'année dernière et cela nous a fait gagner en temps et en simplicité. Nous utilisons également les documents Cerfa pour les demandes de subventions ou bien encore les guides pour le déroulement des assemblées générales.

Nous modifions évidemment ces documents pour qu'ils soient aux couleurs de l'UGSEL

Rhône, mais cela nous donne une solide base de travail. Nous constatons aujourd'hui que notre recours régulier à associathèque représente un vrai gain de temps. Nous sommes tous encore en activité, tous professeurs d'EPS et la gestion administrative n'est pas notre spécialité !

associathèque nous permet ainsi d'avoir les mots justes, d'avoir un outil complet sans qu'il ne soit nécessaire de chercher à droite et à gauche, d'avoir les bons documents au bon moment, et de pouvoir gérer notre association de manière professionnelle. »



« ... un vrai gain de temps... »

► Marie-Thérèse Belaud **Présidente de l'AVF de La Roche-sur-Yon (85)**

L'AVF (Accueil des villes françaises) de La Roche-sur-Yon a pour but d'accueillir, de faciliter l'intégration des personnes en mobilité arrivant dans leur nouveau cadre de vie.

« Il y a trois ans, nous avons eu une réunion d'information avec le Crédit Mutuel durant laquelle associathèque nous a été présenté. J'ai alors fait une utilisation assez ponctuelle du site. Jusque-là trésorière de l'association, j'y cherchais des informations juridiques ou comptables, je m'y tenais informée de la réglementation en vigueur, j'y utilisais les documents Cerfa pour les déclarations en préfecture par exemple. Le site m'a également permis de trouver la méthode permettant de valoriser le bénévolat dans les comptes de l'association afin de faire des demandes de subventions. associathèque est pour moi une base de données très bien faite et relativement facile d'utilisation.



De fait, ma nouvelle fonction de présidente de l'association va m'amener a priori à l'utiliser encore davantage. Je vais pouvoir y trouver des précisions sur les missions d'un président, sur ses attributions, ses pouvoirs. La plateforme associathèque offre de la simplicité, un maximum de renseignements sur tout ce qui concerne l'administratif, les assurances, sur tout ce qui permet, en somme, la gestion d'une association au quotidien. »



« ... la réglementation en vigueur... »

► Philippe Aurand **Président de l'association Aïkido Maïche (25)**

Découverte et pratique de l'Aïkido d'Iwama, art martial de défense authentique, sans compétition et accessible.

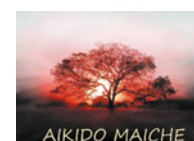


« En 2012, à la création de l'association, je cherchais une banque et c'est au cours d'un entretien avec le Crédit Mutuel que l'on m'a parlé d'associathèque et de la possibilité d'y créer un mini site Internet. Je ne connaissais pas du tout cette plateforme dédiée aux associations, mais je savais que le Crédit Mutuel était très impliqué auprès de celles-ci.

Avoir recours au mini site Internet proposé par associathèque représente pour moi un bénéfice financier puisqu'il ne s'agit pas d'un site standard. Je peux le mettre à jour comme je le désire, y poster des articles, des photos, l'agenda de l'association, etc. Cela permet d'avoir donc un minimum de visibilité et de gérer soi-même le contenu du site sans

être informaticien... D'ailleurs, chaque année, nous demandons à nos nouveaux adhérents de quelle manière ils nous ont connu et il ressort que c'est souvent par le biais d'Internet.

Nous utilisons aussi le site pour tout ce qui est recherche de documentations dans le cadre législatif : quelles sont les responsabilités auxquelles nous devons faire face, quelles sont les nouvelles lois qui vont entrer en vigueur... Tous ces documents peuvent aider la présidence dans la gestion quotidienne d'une association. »



« ... possibilité d'y créer son mini-site... »

► Marion Lacroix Adjointe à la direction, responsable communication et marketing de la FSCF

Depuis 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe des activités sportives, culturelles et socio-éducatives, et des actions de loisir pour tous.



« Dans le cadre de son partenariat avec le Crédit Mutuel la FSCF connaît le site associathèque depuis de nombreuses années. Nous l'utilisons dans deux configurations différentes. D'une part au niveau national pour relayer des informations disponibles sur associathèque sur nos réseaux sociaux et notre propre site internet. Il s'agit là de faire de la promotion auprès de nos structures territoriales (comités régionaux et départementaux) et de nos 1 600 associations pour qu'elles utilisent associathèque. D'autre part, au niveau local, le site est utilisé pour l'ensemble de sa documentation, pour sa boîte à outils par exemple.

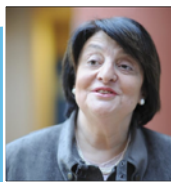
Cette bibliothèque online est un véritable accompagnant tout au long de la carrière d'un dirigeant. Depuis la création de son association, jusqu'à sa gestion quotidienne. C'est également un site d'actualités en lien avec les nouvelles lois. Or cette double casquette fait la particularité d'associathèque qui est ainsi une véritable mine d'or de l'information associative mais qui, à mon sens, n'est peut-être pas encore assez connue. »



« ... véritable accompagnement d'un dirigeant... »

► Viviane Tchernog Chercheure au CNRS

Auteure ou coauteure de nombreuses publications, dont « Le Paysage associatif français, mesures et évolutions », Juris Editions - Dalloz.



« J'utilise associathèque à la fois dans le cadre professionnel et dans le cadre privé. Dans ma profession de chercheuse au CNRS, je fais des états du monde associatif dans tous les secteurs, et pour essayer de comprendre, d'interpréter les chiffres, etc. j'utilise beaucoup associathèque. Mais je suis également très active, à titre privé, dans plusieurs associations en tant que bénévole, ce qui m'amène, là aussi, à utiliser le site.

J'ai eu connaissance du site dès sa création et je l'utilise de plus en plus car il s'est beaucoup étoffé au fil du temps. J'y trouve un cadrage juridique très complet des sujets sur lesquels je travaille, j'utilise beaucoup les guides qui y sont proposés. associathèque permet véritablement de mettre l'information associative à la portée de tout le monde. Et comme cette information est rédigée par des professionnels qui sont les meilleurs dans leur domaine, je peux dire que j'y vais les yeux fermés !

Par ailleurs, je conseille beaucoup associathèque aux enseignants qui m'entourent et qui traitent de l'associatif, d'autant que comme tout est réuni dans un seul et même site Internet, cela optimise le temps de recherche et de compréhension de sujets. »



« ... rendre accessible des informations difficiles à comprendre... »

► Gérard Diacquenod Président du district du Bassin Annecien et du conseil d'administration de la Caisse de Crédit Mutuel d'Annecy Bonlieu

Au Crédit Mutuel, 24 000 administrateurs bénévoles sont élus. Garants des valeurs du Crédit Mutuel, ils participent aux côtés des salariés à l'administration de la Caisse locale.



« J'ai, depuis longtemps, entendu parler d'associathèque, mais je l'utilise véritablement depuis que je fais des animations « formation d'élus » sur le monde associatif. J'ai découvert avec ce site Internet une mine de renseignements, notamment sur les plans administratif et législatif. Il y est aisé d'y trouver l'information

que l'on cherche. Sa particularité, c'est d'avoir su rendre accessible au commun des mortels des informations parfois difficiles à comprendre. C'est un point important car dans le monde associatif, nous ne sommes pas tous juristes !

De fait, je diffuse ce site à toutes les réunions d'élus du Crédit Mutuel car souvent, les participants sont impliqués dans le monde associatif mais ne connaissent pas associathèque, et je trouve cela dommage car c'est un très bel outil. Aujourd'hui, j'estime que cette grande bibliothèque dédiée aux associations améliore clairement la qualité de service que le Crédit Mutuel offre aux associations, cela ne fait aucun doute. D'ailleurs, les retours des utilisateurs sont unanimes et j'entends bien souvent les gens me dire qu'associathèque est un outil exceptionnel ! »



« ... un outil exceptionnel... »